

Archipels et îlots marins de Bretagne : le projet Life

Arnaud LE NEVÉ



archipels et
îlots marins
de Bretagne

Sur une durée de quatre ans (1999-2002), le programme européen "Archipel et îlots marins de Bretagne" vise à réaliser des actions de gestion et de conservation de la nature sur un certain nombre d'îlots marins. L'un de ses points forts réside dans le regroupement de partenaires provenant d'horizons différents, regroupés autour de six programmes d'actions pilotes.

Les îlots bretons n'ont guère en commun que leur singularité. Les 20 sites retenus pour le projet Life " Archipels et îlots marins de Bretagne " concernent plus de 80 îles ou îlots et présentent une grande diversité de forme, de taille, de patrimoine biologique, de statuts fonciers, de fonctions économiques et sociales, et de modes de gestion.

Pour répondre à cette diversité, le projet a réuni sous sa houlette l'ensemble des gestionnaires d'îles et d'îlots de la région. Bretagne Vivante - SEPNB, organisme proposant, a ainsi invité à se regrouper, pour une durée de quatre années :

- un organisme public, avec le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CEL),
- les élus, par le biais de l'Association des îles du Ponant (Aip),
- les propriétaires, avec l'Association des petites îles de France (Apif),
- les scientifiques et experts de la gestion des milieux naturels, avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Université de Bretagne occidentale (UBO) et le laboratoire Géosystèmes du CNRS, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et Bretagne Vivante - SEPNB.

La communauté urbaine de Brest est partenaire financier du projet aux côtés de la Commission européenne et de la DIREN Bretagne (ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement). La Cub apporte sa caution bancaire au projet.

Ce projet, enfin, est parrainé par le programme " Man & Biosphere " de l'Unesco, plusieurs îlots du programme Life étant intégrés à la Réserve de biosphère de la mer d'Iroise.

Son originalité réside donc dans le regroupement de partenaires provenant d'horizons différents, publics ou privés, gestionnaires ou propriétaires d'îlots marins, associés à un objectif commun et à six programmes d'actions.

Six programmes d'actions

L'objectif du projet est de " promouvoir la conservation des archipels et îlots marins de Bretagne par des actions pilotes de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire sur diverses îles représentatives de cette région ". La coopération mise en place permet de rechercher de



La répartition des six actions pilotées en Bretagne.

nouveaux modes de gestion sur les îlots et leur estran, grâce à six programmes d'actions qui ont valeur d'exemple :

1 - Mise en œuvre du document d'objectifs de la zone Natura 2000 Trégor-Goëlo sur son volet estran. La sensibilisation du public aux techniques douces de pêche à pied et la pédagogie plutôt que la réglementation et les interdictions sont privilégiées pour la conservation de la biodiversité de l'estran. Cette action est menée par le Conservatoire du littoral et la communauté de communes Paimpol-Goëlo (opérateur du site Natura 2000), avec l'association Nature et Équilibre. Des animations d'estran sont dispensées aux enfants des écoles du Trégor-Goëlo ; elles utilisent un ensemble d'outils pédagogiques créés pour l'occasion (voir le résumé d'intervention de Claude Le Monier et Vincent Renault dans l'atelier 3, "Estran et domaine maritime proche : quels nouveaux enjeux ?"). Une exposition itinérante sur "La pêche à pied et les usages de l'estran" a également été créée et circule maintenant.

2 - Lancement d'une politique contractuelle pour la conservation du patrimoine naturel des petites îles privées. Le Conservatoire du littoral et l'Association des petites îles de France, dans le cadre de la "Charte des petites îles", signées



Dominique Halleux / Conservatoire du littoral

Découverte de la biologie des animaux de l'estran et approche des techniques douces de pêche à pied par les "animateurs d'estran".

par les deux partenaires en mai 1998, ont entrepris de mettre en œuvre une gestion contractuelle du patrimoine naturel sur les îles privées (voir les interventions de Jacques Lescault et Denis Bredin dans l'atelier 1, " Responsabilités publiques et privées dans la gestion des îlots marins "). La première étape consiste à faire le bilan patrimonial des îles, c'est-à-dire inventorier et cartographier leur patrimoine naturel, et élaborer des propositions pour la gestion de ce patrimoine. La seconde étape consiste à mettre en œuvre ces propositions par le biais de conventions de gestion et de servitude, entre le propriétaire et le Conservatoire du littoral. Par exemple, le propriétaire de l'île de Saint-Riom, située devant Paimpol, a ratifié une convention de servitudes fin 1999.

3 - Conservation et restauration des habitats d'intérêt communautaire.

Cette action est menée sur l'île de Béniguet, en mer d'Iroise, par son propriétaire, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. L'Office met en œuvre des techniques de restauration de la végétation naturelle dégradée. Le cahier des charges impose que ces techniques peu coûteuses et douces pour l'environnement (notamment par l'usage très limité de produits chimiques), soient transposables à d'autres îlots.

4 - Conservation des sites de reproduction de sternes en Bretagne.

Sur cinq groupes d'îlots et pour les quatre espèces de sternes nicheuses de Bretagne (dont la rare sterne de Dougall



Pierre Yésou / ONCFS

Le matériel agricole financé par le programme Life aide à gérer les friches sur Béniguet.

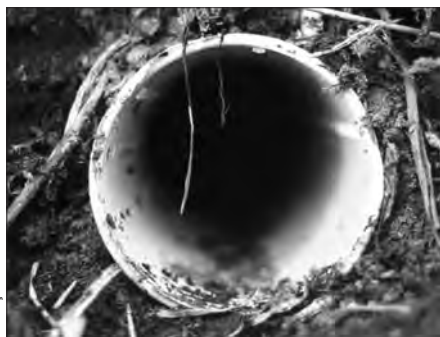
Sterna dougallii, menacée en Europe), les opérations programmées consistent à maintenir, voire augmenter, la taille des colonies et le nombre d'espèces de sternes s'y reproduisant. Il s'agit, par exemple, de l'entretien annuel de la végétation, de l'installation de nichoirs, de la pose de bouées, de la dératisation d'îlots ou du gardiennage de colonies. Ces opérations sont issues de l'Observatoire des sternes de Bretagne qui fonctionne depuis 12 ans grâce au réseau des associations et des naturalistes bretons (voir l'intervention d'Olivier Ganne dans l'atelier 2, " Conservation de la flore et de la faune des îlots "). Cette action associe l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, Bretagne Vivante - SEPNEB et le Conservatoire du littoral, qui a sollicité le Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor (Géoca) pour une partie des opérations



Les bilans patrimoniaux, réalisés par le laboratoire Géosystèmes (CNRS) de l'Université de Bretagne occidentale, fournissent aux propriétaires et aux gestionnaires d'îles un outil indispensable pour la gestion de ces milieux naturels.



Un vison d'Amérique piégé en mai 2000 sur l'île aux Dames, en baie de Morlaix.



Des tuyaux en plastique de 10 cm de diamètres et 50 cm de long (type drain agricole) ont été insérés dans les terriers recréés, pour empêcher tout effondrement : le modèle gris est utilisé à Molène, le modèle jaune à Malban.

en France et en Europe fait de lui un enjeu de conservation important. Les opérations consistent à maintenir les potentialités d'accueil sur des îlots qui abritent des colonies nicheuses : maintien en état des terriers favorables, restauration des terriers effondrés ou aménagement de nouveaux terriers, opérations de repasse nocturne pour attirer les océanites. Cette action est menée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) sur Malban, aux Sept-Îles, et par Bretagne Vivante - SEPNEB sur des

îlots de l'archipel d'Iroise, de Ouessant et du cap Sizun (voir l'intervention de Bernard Cadiou, atelier 2).

6 - Analyse de la fréquentation nautique des îles et des îlots, et de son impact. Cette action est pilotée par le laboratoire Géosystèmes de l'Université de Bretagne occidentale et l'Association des îles du Ponant (Aip). La fréquentation nautique est étudiée et analysée sur trois archipels : Glénan, Molène et Bréhat. Une plaquette d'information et de sensibilisation a été réalisée pour l'archipel de Glénan (voir l'intervention d'Ingrid Peuziat, atelier 3).



Mouillages aux Glénan, été 1999 : l'augmentation de la fréquentation touristique et des loisirs nautiques pose désormais la question de leurs impacts sur l'environnement des îles et de la gestion durable de l'espace maritime.

“ Archipels et îlots marins de Bretagne ” en chiffres

Durée : 53 mois (octobre 1998 à février 2003)

Nombre d'îles et îlots bretons concernés : 82 (dont 15 en mer d'Iroise, 15 aux Glénan et 32 dans le Trégor et Bréhat)

Nombre d'opérateurs techniques : 8

Nombre de partenaires financiers : 3

Nombre de prestataires de service (bureaux d'études, associations) et de CDD : 26

Nombre de personnes en CDI (aucun temps complet) : 16

Nombre estimé de personnes bénévoles : 36

Nombre de publications éditées : 28 (la liste figure à la fin de cet article)

Budget total : 1 124 861 €

insulaire armoricain et concourent à proposer une stratégie régionale de protection et de gestion des îlots marins de Bretagne. ■

Bibliographie

COLLECTIF 1998 - Projet européen Life nature n° B4-3200/98/470 " Archipels et îlots marins de Bretagne ". Bretagne Vivante - SEPNEB, Brest, 75 p.

LE NEVÉ A. 2001 - Second rapport technique intermédiaire d'activités, du 1^{er} décembre 1999 au 31 mars 2001, avec demande de paiement. Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature " Archipels et îlots marins de Bretagne ", Brest, 53 p.

LE NEVÉ A. 2001 - Annexes, second rapport technique intermédiaire d'activités, du 1^{er} décembre 1999 au 31 mars 2001. Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature " Archipels et îlots marins de Bretagne ", Brest, 149 p.

RAOUL L. 2001 - Premier rapport financier, du 1^{er} octobre 1998 au 31 mars 2001. Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature " Archipel et îlots marins de Bretagne ", Brest, 88 p.

Arnaud LE NEVÉ, coordinateur technique du projet Life, est chargé de mission à Bretagne Vivante - SEPNEB.

Publications et ouvrages édités dans le cadre du programme Life " Archipels et îlots marins de Bretagne "

ALLANIOUX S. 2000 - Une gestion durable pour l'archipel d'Ollone et les usages présents sur le sillon de Talbert à Pleubian (22). Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Plérin, 75 p.

BRIGAND L., BIORET F., HEMERY G. & SIMON V. 2000 - Bilan patrimonial, diagnostic environnemental et paysager, île d'Er. Laboratoire Géosystèmes - UMR 6554 CNRS - IUEM, Plouzané, 28 p.

BRIGAND L., BIORET F., HEMERY G. & SIMON V. 2000 - Bilan patrimonial, diagnostic environnemental et paysager, île de Saint-Gildas. Laboratoire Géosystèmes - UMR 6554 CNRS - IUEM, Plouzané, 28 p.

BRIGAND L., BIORET F., HEMERY G. & SIMON V. 2000 - Bilan patrimonial, diagnostic environnemental et paysager, île d'Îlliec. Laboratoire Géosystèmes - UMR 6554 CNRS - IUEM, Plouzané, 28 p.

COLLECTIF 2000 - Archipel Saint-Gildas, maîtrise des accès au site, étude de faisabilité. Atelier de paysage Fayolle, Sarzeau, 21p.

COLLECTIF 2000 - Lagune de Baëlanec, analyse des caractéristiques du site et restauration des conditions d'un fonctionnement naturel. Confluences Ingénieurs Conseil, Plozévet, 11 p.

COLLECTIF 2000 - Rapport d'activité de la mission animation estran. Association Échos d'Images, Plérin, 4 p.

COLLECTIF 1998 - Projet européen Life nature n° B4-3200/98/470 " Archipels et îlots

marins de Bretagne ", Bretagne Vivante - SEPNEB, Brest, 75 p.

GANNE O. & YÉSOU P. 2000 - Conservation des sites de reproduction des sternes, bilan des opérations de limitation des visons en baie de Morlaix, rapport d'activité 1999. Bretagne Vivante - SEPNEB, Office national de la chasse, projet Life nature " Archipels et îlots marins de Bretagne ", Brest, 26 p.

GANNE O. 2000 - Premier rapport technique intermédiaire d'activités, du 1^{er} octobre 1998 au 30 novembre 1999. Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature " Archipels et îlots marins de Bretagne ", Brest, 51 p.

HAMON P. 2000 - Suivi des populations de sternes et de gravelots sur le site du Trégor-Goëlo, situation actuelle, propositions de gestion, protocole d'étude. Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor, 12 p.

HAMON P. 2000 - Inventaire des oiseaux nicheurs de l'île d'Er et de la Petite Île (Plougrescant - 22). Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor, 20 p. ; dans HAMON P. 2000 - Suivi des populations de sternes et de gravelots sur le site du Trégor-Goëlo, bilan de la saison 2000. Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor, 34 p.

HAMON P. 2000 - Suivi des populations de sternes et de gravelots sur le site du Trégor-Goëlo, bilan de la saison 2000. Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor, 34 p.

HAZARD M., LE MONIER C. & RENAULT V. 1999 - Rapport d'activité de la mission d'anim-

tion et de suivi d'estran. Association Nature et Équilibre (Penvénan), Association Échos d'Images (Saint-Laurent-de-la-Mer), 90 p.

HAZARD M., LE MONIER C. & RENAULT V. 2000 - Bilan de la mission de suivi et d'animation d'estran. Association Nature et Équilibre, Penvénan, 90 p.

JEAN P.-P., BRIGAND L. & PEUZIAT I. 1999 - Étude de fréquentation, propositions pour une sensibilisation des plaisanciers à l'environnement, archipel des Glénan, archipel de Molène, archipel de Bréhat. Association pour la promotion et la protection des îles du Ponant, Laboratoire Géosystèmes - URA 1518 du CNRS - Université de Bretagne occidentale, Plouzané, 20 p.

LE GUEN L. 2000 - Animation estran. Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, 29 p.

LEMAUVIEL S. & NOGUES E. 2000 - Expérimentation pour le retour de la lande à bruyères, expertise préalable avant travaux, île Modez (Pleubian). Ptolémée, Brest, 13 p.

LE NEVÉ A. 2001 - Second rapport technique intermédiaire d'activités, du 1^{er} décembre 1999 au 31 mars 2001, avec demande de paiement. Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature " Archipels et îlots marins de Bretagne ", Brest, 53 p.

LE NEVÉ A. 2001 - Annexes, second rapport technique intermédiaire d'activités, du 1^{er} décembre 1999 au 31 mars 2001. Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature " Archipels et îlots marins de Bretagne ", Brest, 149 p.

LE NEVÉ A., GANNE O., ALLANIOUX S., HAMON P., SORAT F. & YÉSOU P. 2001 - Conservation des sites de reproduction des sternes, rapport d'activité 2000. Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature "

Archipels et îlots marins de Bretagne ", Brest, 31 p.

LUTAUD G. 2000 - Plan de gestion agropastoral de l'île d'Er. Cempama, Fouesnant, 48 p.

PEUZIAT I. & BRIGAND L. 1999 - Plaisance et environnement dans l'archipel des Glénan, état des lieux et propositions pour des actions de sensibilisation. Laboratoire Géosystèmes - URA 1518 du CNRS - Université de Bretagne occidentale, Plouzané, 39 p.

RAOUL L. 2001 - Premier rapport financier, du 1^{er} octobre 1998 au 31 mars 2001. Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature " Archipel et îlots marins de Bretagne ", Brest, 88 p.

SIORAT F. & LE NEVÉ A. 2001 - Conservation des sites de reproduction des océanites tempêtes (*Hydrobates pelagicus*), plan de gestion de l'île de Malban. LPO, Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature " Archipels et îlots marins de Bretagne ", Pleumeur-Bodou, 11 p.

SIORAT F., PIQUERET Y. & PASCAL M. 2000 - Éradication de la population de *Rattus* sp. de l'île Saint-Riom (Ploubazlannec - 22), compte rendu de l'opération de terrain de novembre 2000. LPO, Inra Rennes, 15 p.

YÉSOU P. 1999 - Réserve de Béniguet, rapport de suivi " faune-flore " 1999. ONCFS, projet Life nature " Archipels et îlots marins de Bretagne ", 14 p.

YÉSOU P., SCHVARTZ T., MIEN D. & LE NEVÉ A. 2000 - Conservation et restauration des habitats d'intérêt communautaire, réserve de Béniguet, rapport de suivi " faune-flore " 2000. ONCFS, Bretagne Vivante - SEPNEB, projet Life nature " Archipels et îlots marins de Bretagne ", 27 p.



Projet Life ou projet LIFE ?

Life comme " la vie " ou LIFE comme " L'Instrument Financier de l'Environnement " ? Quoiqu'il en soit, Life est un outil de la Commission européenne, au service de sa politique de protection de l'environnement.

Les projets Life sont des programmes expérimentaux. Ils permettent de mettre en œuvre des idées nouvelles, de former des partenariats entre plusieurs organismes gestionnaires et de travailler en réseau de sites sur de vastes échelles : une région, un pays, voire plusieurs pays. La nature ne connaît pas les frontières. Life donne à la protection de l'environnement cette dimension sans frontière.

La Commission européenne fournit 50 % du financement d'un projet Life. En France, le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement finance 25 % supplémentaires, le reste étant à la charge des opérateurs du programme.